

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 MARS 2021

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 janvier 2021
- 2 – Pacte de gouvernance de la CCLL
- 3 - Transfert de compétences Eau et Assainissement
- 4 - Devis pour reprise du puits d'infiltration d'eau pluviale à la vinaigrerie
- 5 - Convention 2021 des Chantiers départementaux
- 6 - Devis des Chantiers Départementaux concernant le Sentier Karstique
- 7 - Convention SDIS / Commune / M. Cart pour les citernes de Défense Extérieure contre l'Incendie
- 8 - Convention du Sentier Karstique 2021
- 9 - Programme des travaux forestiers 2021
- 10 - Exploitation forestière bois privé Route de Cery
- 11 – Questions diverses (information chaufferie bois, antenne 4 G, travaux appartement communal)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 45 mn et demande le rajout des points suivants à l'ordre du jour :

- Devis pour curage des fossés sur le Mont
- Parcelle à vendre Rue de la Combe du Berger

Vote pour à l'unanimité

Monsieur le Maire nous fait part du mail de la Préfecture en essayant d'écourter les réunions des conseils municipaux et en validant que les sujets qui ont besoin d'une délibération dans la stricte nécessité. Notre date de réunion du conseil municipal a été prise avant le mail de la Préfecture datant du 1^{er} mars 2021.

Présents : Mr le Maire Didier LAITHIER, Marie-Christine ROBERT, Christine MORIS, François ESPINOSA, Karine KISRANI, Ludovic NICOT, Didier RETHORE, Catherine ROBIN, Vincent VUILLECARD, Françoise RETHORE.

Excusé : M. Pierre GURTNER

Christine MORIS est nommée secrétaire de séance et en accepte la charge.

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 21 janvier 2021

Abstention de Marie-Christine ROBERT qui n'était pas présente à la réunion du 21 janvier 2021
Françoise Réthoré

2) Pacte de la gouvernance de la CCLL

Ce pacte est le règlement intérieur dont chaque commune a un ou des représentants (suivant le nombre d'habitants de sa commune).

Petit rappel : Aujourd'hui la CCLL est un territoire qui s'étend sur 667 km² et réunissant plus de 25 000 habitants et 74 communes de la Communauté des Communes Loue Lison, qui partagent les enjeux et objectifs communs.

Vote pour à l'unanimité

3) Transfert de compétences Eau et Assainissement

Etant donné que nous avons jusqu'au 30 avril 2021 pour voter et que nous n'avons pas tous les bouts et aboutissants de cette compétence, cette ligne sera remise à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

4) Devis pour reprise du puits d'infiltration d'eau pluviale à la vinaigrerie

Avec les fortes pluies du mois de février, il y a eu un affaissement du terrain au niveau des eaux pluviales et le poste de refoulement des eaux usées à la vinaigrerie.

Deux devis ont été présentés au conseil municipal :

- Devis de l'Entreprise CLIMENT pour un montant de 10 206 € TTC
- Devis de T.A.T.P.THIEBAUD Aurélien pour un montant de 5 928 € TTC

Vote pour à l'unanimité pour la T.A.T.P. THIEBAUD Aurélien

5) Devis pour curage des fossés sur le Mont

Il a également été fait suite aux inondations de Février, un devis pour curage et nettoyage des fossés sur le Mont par l'Entreprise CG Aménagement pour un montant de 903,61 € TTC pour 293 ml à 2,57 € le ml.

Vote pour à l'unanimité

Des devis vont également être faits sur le Chemin de la Vaivre pour essayer de canaliser l'eau en créant des fossés.

6) Convention 2021 des Chantiers Départementaux

Une convention annuelle est signée en cas d'intervention des Chantiers Départementaux pour des travaux sur la commune l'année en cours, et une participation financière de 20 euros est versée au titre de l'adhésion à l'association.

Vote pour à l'unanimité

7) Devis des Chantiers Départementaux

Des travaux sont à réaliser au Sentier Karstique pour environ 80 stères de bois à abattre.

Ce devis comprend :

- Abattage des bois,
- Débardage,
- Nettoyage,
- Stérage

La commune récupère les bois.

Le montant des travaux s'élève à 8 590 €.

Vote pour à l'unanimité

De ce fait, 80 % du Sentier Karstique sera sécurisé pour les promeneurs, 20 % des travaux restants seront faits par des bénévoles.

Afin de faciliter le travail des ouvriers des Chantiers Départementaux, Monsieur Menetrier qui est propriétaire attenant au Sentier Karstique nous autorise l'accès par son champ.

8) Convention SDIS / COMMUNE / M. Cart pour les citernes de Défense Extérieure contre l'Incendie

Suite à la réunion du conseil municipal du 8 octobre 2020, une convention a été rédigée pour l'accès aux citernes au Château de Cery entre la Commune et M. CART.

Les termes de cette convention sont validés à l'unanimité des membres présents.

Celle-ci sera également envoyée au SDIS pour validation.

9) Convention Sentier Karstique 2021

Cette convention se renouvelle chaque année au 1^{er} mars entre l'USCMM-GCPM et la Commune de Merey-Sous-Montrond.

Le bilan de l'année sera remis à la Mairie avant le 15 février 2021 de l'année suivante.

Le montant de la participation de la commune passe de 4 800 € à 5 000 €.

Vote pour à l'unanimité

10) Programme des travaux forestiers 2021

Des travaux forestiers sont à réaliser sur plusieurs parcelles.

Parcelles 13 et 14 : Nettoyage manuel et première éclaircie

Parcelles 15 et 16 : Dégagement manuel des régénérations naturelles

Parcelles 19 et 20 : cloisonnement d'exploitation

Montant de 2 560 € HT pour les travaux patrimoniaux et 2 546,01 € HT pour les travaux forestiers.

Réalisation des travaux forestiers

Vote pour : Didier LAITHIER, Christine MORIS, Marie-Christine ROBERT, François ESPINOSA, Ludovic NICOT, Karine KISRANI, Vincent VUILLECARD, Didier RETHORE, Catherine ROBIN

Abstention de Françoise RETHORE

A titre d'information, le bilan financier de 2020 sur les travaux réalisés est de :

- Dépenses : 9 694 €
- Recettes : 8 155 €

11) Exploitation forestière Bois privé Route de Cery

Le conseil municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire d'envoyer un courrier à Monsieur DUFAY, Propriétaire des bois sur la Route de Cery.

Au vu des gros problèmes qui sont survenus pendant l'abattage des bois :

- Billes de bois pratiquement sur la route
- Bords de route avec d'énormes ornières.

Pour une remise en état par la Société qui a réalisé les travaux.

12) Parcelle à vendre Rue de la Combe du Berger

Monsieur le Maire propose la mise à la vente éventuelle d'une parcelle constructible Rue de la Combe du Berger.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à entamer les démarches pour le chiffrage de la viabilité de cette parcelle.

Vote pour à l'unanimité

13) Questions diverses

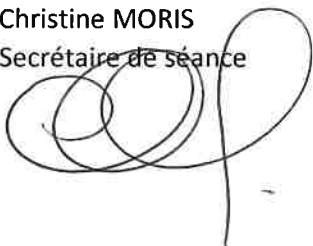
Chaufferie bois : Plusieurs réunions se sont tenues avec M. Chambrelent de la Société AJENA. Les démarches, financement et Maîtrise d'œuvre sont en cours

Antenne 4 G : Nous attendons la réponse de M. Lopes sur un terrain à Montrond-le-Château

Logement locatif : Réalisation d'une douche : d'autres devis vont être demandés

Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 45

Christine MORIS
Secrétaire de séance



Didier LAITHIER
Maire de la Commune

